

# LE SENTIER PEDESTRE

## Le sentier piétonnier vers Amanlis se dessine dans la campagne

A l'initiative conjointe de deux associations, l'Écureuil pour Piré-sur-Seiche et Chlorophylle pour Amanlis, un nouveau sentier piétonnier est en train d'être balisé entre les deux communes. Englobant les parties déjà aménagées, notamment dans le parc du château, il s'étendra sur 7 km au total, avec pour objectif de « relier les deux cités en offrant une grande variété de paysages, à travers landes, bocage et zones boisées » souligne Guy-Luc Choquenot, président de l'Écureuil.

Samedi dernier, une équipe a terminé un tronçon de 700 m. Il se situe sur la liaison d'Antran vers le Tertre, de part et d'autre de la Motte féodale située sur les terres de Guy Chassé qui a lui-même participé aux travaux. En deux jours, les deux associations ont planté quelque 140 poteaux, un tous les 5 mètres. Ainsi se dessine le parcours qui sera proposé aux amateurs de randonnées dès le printemps prochain. D'ici là, il faudra également construire un



Aux confins des communes d'Amanlis et de Piré-sur-Seiche, une équipe de six adhérents de l'Écureuil achève la pose des poteaux bordant le nouveau sentier pédestre.

petit pont pour franchir la Quin-campoix avant qu'elle rejoigne la Seiche. Il sera réalisé avec des poteaux de ciment, recouverts de terre. L'aménagement de ce sentier englobe enfin des plantations

d'arbustes, là où ce sera possible compte tenu du cadre existant. D'ores et déjà, il est prévu de réaliser, dès novembre, une haie verte sur environ 300 mètres de longueur. Un autre projet, actuellement au stade des études, pourrait aussi voir le jour en 2002.

En partenariat avec le conseil général, il s'agirait de doter le sentier existant déjà dans le parc du château de bornes ou panneaux d'interprétation.

Le but est ici de faciliter la compréhension du fonctionnement biologique du parc, tant de sa flore que de sa faune dont on sait qu'elles sont très diversifiées.

**2000 :**  
plusieurs adhérents projettent de relier Piré à Amanlis par un sentier piétonnier.

**2001 :**  
les accords passés avec plusieurs propriétaires ainsi qu'avec la commune permettent de démarrer le projet jusqu'à La Franceule. Le sentier ne peut aller plus loin du fait du refus de quelques exploitants.



**2001 :**  
Les travaux d'aménagement du sentier et de débroussaillage sont effectués.



**2002 :**  
Une rando chantée est organisée pour inaugurer le sentier. Une quarantaine de personnes parcourent le sentier jusqu'à La Franceule.

Une 2<sup>ème</sup> randonnée est organisée dans le cadre de la fête communale en 2003.



**2003 :**  
Un talus est mis en place le long du sentier dans les prairies d'Antran.

**2004 et 2005 :**  
Le paillage puis les plantations sont réalisées sur le talus boisant ainsi cette partie du sentier sur plus de 200 m de longueur.



Le sentier de l'ECUREUIL balisé est accessible toute l'année. Il prolonge le chemin communal. L'ensemble des 2 circuits permet d'effectuer 5 km de marche sans aucune difficulté.

